

**ÉTUDE DES CRÉDITS
2010-2011**

**RÉPONSES AUX DEMANDES DE
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**



Volet Condition féminine

*Culture,
Communications et
Condition féminine*

Québec 

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

- 2- Copie des parties accessibles au public de tous les mémoires signés par la ministre de la Culture et des Communications en 2009-2010.
- 3- Liste des comités interministériels et impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé en 2009-2010 et les résultats atteints.
- 5- Liste des programmes d'aide financière du ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2010-2011.
- 7- Sommes accordées pour l'année 2009-2010 par région et prévisions 2010-2011 pour chacun des programmes d'aide financière du ministère.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

- 82 - Liste des effectifs en poste au Secrétariat pour les trois dernières années et prévisions des besoins d'effectifs pour 2010-2011.
- 83 - Nombre total de juges au 31 mars 2010 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.
- 84 - Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.
- 85 - Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des 24 conseils d'administration des sociétés d'État. Indiquer quelles sociétés d'État ont atteint la parité.
- 86 - Nombre de femmes occupant des postes de sous-ministres, sous-ministres associées et sous-ministres adjointes, dirigeantes d'organismes pour l'année 2009-2010.
- 87 - Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2009-2010. Cibles visées pour 2010-2011.
- 88 - Détails des travaux engagés et à venir concernant la mise en place d'une nouvelle politique en matière de condition féminine.
- 89 - Bilan détaillé des programmes gouvernementaux, des projets et des mesures pour lesquelles l'analyse différenciée selon les sexes s'est appliquée en 2009-2010. Bilan du plan d'action 2007-2010 visant l'application de l'ADS. Indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées à ce sujet dans les municipalités pour l'année 2009-2010.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 90 - **Plan d'action Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.**
- 91 - **Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.**
- 92 - **Bilan détaillé de la sixième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale : coûts des différentes actions entreprises pour 2009-2010.**
- 93 - **Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.**
- 94 - **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**
- 95 - **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) pour l'année 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**
- 96 - **Ventilation détaillée des sommes accordées en 2009-2010 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2010-2011.**
- 97 - **Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones pour l'année 2009-2010 et actions prévues pour 2010-2011.**
- 98 - **Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.**
- 99 - **Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2009-2010. Ressources financières prévues pour 2010-2011. Copie des critères de financement.**
- 100 - **Copie de toutes les ententes spécifiques en matière de condition féminine conclues avec les Conférences régionales des élus et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.**

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 101 - Copie de tous les accords de partenariat avec les Tables de concertation régionale en condition féminine et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.
- 102 - Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.
- 103 - Programmes et appels de projets du SCF : pour chacun, indiquer la liste des demandes soumises et retenues, les critères de sélection et les sommes octroyées pour chacun de projets retenus.
- 104 - Liste de tous les prix remis par le SCF en 2009-2010 : pour chacun, indiquer les récipiendaires, les critères de sélection et le budget alloué pour les événements reliés à la remise de ces prix.
- 105 - Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2009-2010 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.
- 106 - Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du SCF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

- 3 - Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées, et les montants totaux octroyés en 2009-2010. Évolution depuis 2003.
- 4 - Pour chaque demande d'aide financière acceptée en 2009-2010 :
 - a. le nom du demandeur et/ou du projet;
 - b. secteur d'intervention;
 - c. objectifs visés par la demande d'aide;
 - d. aide financière octroyée.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 2- **Copie des parties accessibles au public de tous les mémoires signés par la ministre de la Culture et des Communications en 2009-2010.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 3- Liste des comités interministériels et impliquant d'autre partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé en 2009-2010 et les résultats atteints.

- **Comité interministériel du projet mobilisateur « Le soutien à la progression des Québécoises dans les sciences et l'innovation technologique »**

Mandat : Élaboration d'un Plan d'action interministériel en vue de favoriser et de soutenir la progression des Québécoises en sciences et en technologies.

Membres : Le comité interministériel chargé d'élaborer le plan d'action *Pour la progression des Québécoises en sciences et en technologies* et le comité de suivi sont sous la coordination du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Ils sont composés des représentantes et des représentants d'Emploi-Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère des Transports, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et du Secrétariat à la condition féminine.

Résultats : Ce comité a déposé en mai 2008 son plan d'action intitulé *Pour la progression des Québécoises en sciences et en technologies*.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le Secrétariat à la condition féminine (SCF) : 0 \$.

- **Groupe de travail interministériel sur l'adaptation des milieux de travail du Comité interministériel permanent des sous-ministres sur l'adaptation des politiques et des programmes au vieillissement de la population**

Mandat : Dresser un inventaire des politiques et programmes publics qui visent l'augmentation de la participation des personnes âgées sur le marché du travail, de les évaluer, de les comparer à de bonnes pratiques internationales et de proposer le cas échéant des correctifs nécessaires. S'assurer que les conditions soient réunies pour bénéficier efficacement du plein potentiel des personnes aînées sur le marché du travail.

Membres : Le groupe de travail est coordonné par le Secrétariat aux aînés. Il est composé des représentantes et des représentants de la Commission des partenaires du marché du travail, du ministère du Travail, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF).

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Résultats : Le groupe de travail a déposé au printemps 2009 son premier rapport d'activités au Comité interministériel permanent des sous-ministres sur l'adaptation des politiques et des programmes au vieillissement de la population.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

- **Groupe de travail interministériel sur l'approche territoriale intégrée du Comité interministériel de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Mandat : Élaborer un cahier de consultation portant sur l'intervention territoriale de lutte contre la pauvreté, soutenir les activités relatives aux consultations régionales, contribuer à dresser le bilan des consultations régionales et élaborer les propositions à soumettre au Comité interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en vue de l'élaboration de son prochain plan d'action gouvernemental.

Membres : Le groupe de travail est présidé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Outre ces deux ministères, participent également aux travaux de ce groupe le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Transports, le ministère des Finances, Emploi-Québec, la Société d'habitation du Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec, le Secrétariat aux aînés, le Secrétariat à la jeunesse, le Secrétariat aux affaires autochtones, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales et le Secrétariat à la condition féminine.

Résultats : Le groupe de travail a débuté ses travaux le 17 février 2009. Ses principaux livrables ont consisté à : a) soutenir la stratégie de consultation régionale; b) élaborer le document d'appui à la consultation; c) contribuer à la rédaction du bilan des consultations; d) présenter un rapport d'activités au Comité interministériel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

- **Comité intersectoriel sur la sécurité des femmes**

Mandat : Le mandat du groupe de travail consiste d'abord à documenter et à collaborer à une meilleure compréhension des stratégies et des tactiques utilisées par certains groupes antiféministes contre des féministes, des groupes de femmes et des instances gouvernementales ainsi que parapubliques. Il s'agit également de réfléchir aux moyens possibles pour prévenir ce type de pratiques de même que pour assurer la sécurité et le maintien des activités des différentes personnes intervenantes ciblées. Le groupe de travail procédera à des recommandations en ce sens.

Le groupe de travail est présidé par le ministère de la Sécurité publique. Il est composé des personnes mandatées par le ministère de la Justice, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Secrétariat à la

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

condition féminine), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de la Direction des poursuites criminelles et pénales et des Services policiers (SQ et SM). Le rapport du comité intersectoriel a été transmis au sous-ministre de la Sécurité publique au début du mois de janvier et devrait être acheminé aux autres ministères participant à ce comité pour approbation au cours de l'hiver 2010. Par ailleurs, il est à noter que l'une des recommandations du comité a déjà été mise en œuvre. À savoir, un financement a été accordé à L'R des centres de femmes du Québec afin que les groupes de femmes se dotent d'un plan de lutte contre l'intimidation adapté à leurs besoins et à leur structure.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 45 000 \$.

▪ Comité interministériel concernant les réalités masculines

Mandat : Analyser et voir à l'opérationnalisation des recommandations du rapport Rondeau. Au terme de ces travaux, le comité produira un rapport et présentera des recommandations.

Le groupe de travail est présidé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il est composé des personnes mandatées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère de la Justice, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de la Sécurité publique et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Secrétariat à la condition féminine). Le ministère de la Santé et des Services sociaux est responsable de la diffusion du rapport final du comité.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

▪ Comité interministériel sur la diversification des choix scolaires des garçons

Mandat : Procéder à des recommandations d'actions en vue de favoriser et de soutenir la représentation masculine dans des domaines qui affichent une sous-représentation tels que les métiers d'éducation et de soins aux personnes.

Le groupe de travail est présidé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Secrétariat à la condition féminine). Il est composé des personnes mandatées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Conseil permanent de la jeunesse.

Les travaux de ce comité ont notamment permis de réaliser des outils de promotion et d'information.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 98 000 \$

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

▪ **Comité interministériel sur l'action communautaire**

Mandat : Mettre en œuvre le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire dans une démarche d'harmonisation, de cohérence et de simplification.

Le comité interministériel sur l'action communautaire est présidé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Il est composé des personnes mandatées par les ministères concernés par le financement de groupes communautaires.

Budget déposé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

▪ **Comité interministériel sur l'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec**

Mandat : Soutenir la réalisation des projets ADS et les équipes désignées, participer à la conception et l'implantation d'une approche gouvernementale répondant à la fois au principe de l'égalité entre les sexes et à l'amélioration des services publics à la population, participer à l'élaboration et à la mise en place d'une instrumentation pertinente pour le personnel concerné de la fonction publique et faire des recommandations au comité directeur pour faciliter l'introduction progressive de l'ADS dans les ministères et organismes ainsi que dans les instances locales et régionales.

La coordination du comité interministériel est assurée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF). Il est composé des ministères et organismes qui intègrent l'ADS au sein d'un projet ainsi que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)

Note : La politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, lancée en 2006, donne un nouveau souffle à l'ADS et vise, entre autres, à ce que les organisations gouvernementales ainsi que les instances locales et régionales intègrent, dans leurs façons de faire et leurs décisions, la préoccupation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est prévu d'appliquer l'ADS dans l'appareil gouvernemental à au moins quinze projets, programmes ou mesures qui ont des répercussions sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Budget déposé en 2008-2009 pour le SCF (somme totale dévolue à l'ADS – formation, projets, etc.) : 165 000 \$.

▪ **Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle**

Le comité interministériel est sous l'autorité du Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. Une réunion statutaire du comité des sous-ministres est prévue annuellement et d'autres rencontres peuvent être convoquées au besoin.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Mandat : Coordonner le suivi de la mise en œuvre de la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer et des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle* ainsi que des plans d'action s'y rattachant.

La coprésidence du comité interministériel est assurée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) (SCF) et le ministère de la Justice, et le secrétariat est assuré par le MCCCF (SCF). Il est composé des représentantes et représentants des ministères suivants : Éducation, Loisir et Sport (deux personnes), Emploi et la Solidarité sociale (une personne), Famille et Aînés (deux personnes), Immigration et Communautés culturelles (une personne), Justice (deux personnes), Santé et Services sociaux (deux personnes), Sécurité publique (une personne), Culture, Communications et Condition féminine (SCF) (deux personnes), Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (une personne) et Conseil exécutif (SAA) (une personne).

Le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle comprend plusieurs sous-comités : le sous-comité conseil sur la campagne de sensibilisation à la violence conjugale, le sous-comité conseil sur la campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles, le sous-comité de suivi de l'entente multisectorielle, le sous-comité responsable du suivi du volet autochtone du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, le sous-comité responsable du suivi du volet autochtone du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle* et le sous-comité sur la traite des femmes migrantes. Un tableau du mandat et de la composition de chacun de ces sous-comités est disponible en annexe.

Par ailleurs, un comité pour analyser les offres en vue de l'implantation d'une ligne de référence sans frais destinée aux victimes d'agression sexuelle (mesure 33 du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*) a été mis sur pied, en janvier 2009. Il est composé des représentantes du MCCCF (SCF), du MSSS et du MJQ.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 950 000 \$ (somme totale dévolue à la réalisation des campagnes de sensibilisation et à leur évaluation).

▪ Comité intersectoriel de coordination, d'orientation et de suivi (CICOS)

Mandat : développer des actions intersectorielles pour améliorer la sécurité des victimes de violence conjugale.

Il s'agit d'un comité intersectoriel présidé par la maison d'hébergement La Séjournelle auquel des représentantes du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle ont été appelés pour y siéger. Ces travaux répondent à la mesure 67 du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*.

Il est composé des représentantes et représentants des ministères et organismes suivants : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF), ministère de la Justice, Commission québécoise des libérations conditionnelles, Regroupement provincial des maisons

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, Directeur des poursuites criminelles et pénales, Service conseil des procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec, Bureau du procureur des poursuites criminelles et pénales de Trois-Rivières, Direction générale des services correctionnels, Sûreté du Québec, Université de Québec à Trois-Rivières, Accord Mauricie et la maison d'hébergement La Séjournelle.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

- **Comité interséctoriel de rédaction du plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées**

Mandat : Produire un plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.

Ce comité est présidé par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Il est composé des représentantes et représentants des ministères et organismes suivants : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (SCF), ministère de la Justice; ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ministère du Conseil exécutif, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Sécurité publique et le Curateur public.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

- **Réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

Mandat : Conseiller les autorités afin que les ministères concernés intègrent la préoccupation du respect des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs activités, leurs programmes et leurs services. Les membres assurent le suivi de la réalisation des engagements pris par leur ministère ou organisme dans le cadre du plan d'action gouvernemental 2007-2010. Ils sont impliqués dans le processus d'élaboration d'un nouveau plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment pour développer de nouvelles mesures qui pourraient faire l'objet d'un engagement de la part de leur ministère.

La coordination du réseau des responsables est assurée par le Secrétariat à la condition féminine. Le réseau est composé des représentantes et représentants de 31 ministères et organismes gouvernementaux. Les responsables du réseau sont désignés par les autorités des ministères et organismes engagés dans la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces personnes assurent la liaison avec le SCF.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 M\$.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

▪ **Groupe de travail sur l'homophobie**

Mandat : Concevoir la première politique gouvernementale de lutte contre l'homophobie sur la base du rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sur cette question déposé en 2007. La politique a été rendue publique en décembre 2009.

Présidé par le ministre de la Justice, le Groupe de travail sur l'homophobie regroupe les ministères de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de la Sécurité publique (MSP), de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), du Travail (MTRAV), de la Famille et des Aînés (MFA) et de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Budget dépensé en 2008-2009 pour le SCF : 0 \$.

▪ **Comité interministériel sur la promotion des rapports égalitaires**

Mandat : Soutenir la réalisation d'outils de promotion des rapports égalitaires dans tous les lieux d'éducation, de la petite enfance à l'université. Assurer une coordination de la promotion des rapports égalitaires au sein du gouvernement.

Coordonné par le Secrétariat à la condition féminine, le comité regroupe actuellement les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), de la Famille et des Aînés (MFA), de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ).

Le sous-comité concernant les services de garde réalise actuellement des groupes de discussions auprès des services de garde (éducateurs et des éducatrices, gestionnaires et parents). Ces échanges permettront, dans un premier temps, de mieux cerner les besoins quant à la promotion des rapports égalitaires et, dans une deuxième étape, ils contribueront à définir un projet pilote qui aura lieu dans quelques services de garde au cours de l'année 2009-2010.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 179 000 \$.

▪ **Table des partenaires femmes et politique municipale**

Mandat : Établir une stratégie commune selon trois axes d'intervention visant l'information et la formation, le réseautage et le mentorat et la sensibilisation des acteurs sociaux dont les médias.

L'objectif est d'augmenter le nombre de femmes élues municipales aux élections de 2009

Coordonnée par le MAMROT et coprésidée par le SCF du MCCCF, elle regroupe les représentants suivants : Union des municipalités du Québec (UMQ), Fédération québécoise des municipalités (FQM) Directeur général des élections du Québec, Secrétariat à la condition féminine, Conseil du statut de la femme, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Réseau des tables

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

régionales des groupes de femmes du Québec, Femmes et politique municipale de l'Estrie, Réseau des élues municipales de la Montérégie, Conseil des Montréalaises, Comité femme CRE de Montréal, Centre de développement femmes et gouvernance.

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

- **Comité interministériel consacré à l'analyse de la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique**

Mandat : Sur la base du portrait de la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique brossé dans chacune des régions, le comité interministériel est chargé de formuler des recommandations en vue d'optimiser les interventions dans ce domaine.

Présidé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), il réunit les ministères de la Santé et des Services sociaux (MSSS), du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), de la Famille et des Aînés (MFA), de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) participe aux travaux pour apporter sa collaboration dans le recours à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Budget dépensé en 2009-2010 pour le SCF : 0 \$.

Étude des crédits 2010-2011

**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
FÉMININE**

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 5 - Liste des programmes d'aide financière du Ministère avec leurs objectifs et les clientèles admissibles pour 2010-2011.

Voir document ci-joint.

Les programmes d'aide financière du Secrétariat à la condition féminine, leurs objectifs et leurs clientèles

Programmes	Objectifs	Clientèles
<p>A égalité pour décider</p>	<p>Le programme vise à financer la réalisation de projets qui vont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • susciter l'action des instances visées en vue d'une répartition équitable des postes de décision de tous niveaux; • préparer et former les femmes à occuper ces postes et à s'y maintenir; • favoriser une socialisation non stéréotypée des femmes et des hommes, des filles et des garçons, de façon à encourager notamment la parité dans les instances décisionnelles. 	<p>Organismes communautaires Communautés autochtones</p>
<p>Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les Tables et le Réseau comme des partenaires privilégiés en matière d'égalité, et ce, partout sur le territoire; • accroître la responsabilisation des partenaires locaux et régionaux en matière d'égalité des sexes dans le but de la faire progresser dans leur secteur d'intervention; • encourager les instances locales et régionales à poser des gestes concrets en ce qui concerne tant la promotion que la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. 	<p>Réseau et 17 tables de concertation en matière de condition féminine</p>
<p>Soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »</p> <p>Volet 1 : Viser l'augmentation du nombre des femmes dans les lieux de pouvoir, notamment avec le milieu universitaire</p> <p>Volet 2</p> <p>Mesure 1 : Conclusion d'ententes avec divers partenaires régionaux, notamment avec les conférences régionales des élus</p> <p>Mesure 2 : Placer l'égalité au cœur de la diversité</p> <p>Mesure 3 : Partager une culture égalitaire</p>	<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • viser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en prenant en compte les orientations gouvernementales en cette matière; • permettre à des partenaires gouvernementaux, locaux, régionaux, autochtones, institutionnels, privés ou communautaires de convenir d'objectifs et de projets communs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes; • amener ces partenaires à mettre en commun des ressources financières, humaines ou matérielles. <p>En ce qui concerne les trois mesures du volet 2, les ententes doivent contribuer à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes, plus particulièrement sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les rapports égalitaires et la lutte aux stéréotypes, notamment dans un contexte de diversité croissante au plan culturel et religieux; • les femmes ayant des vulnérabilités et des difficultés particulières (immigrantes, aînées, handicapées, lesbiennes, etc.); • l'autonomie économique des femmes; • la conciliation travail-famille; • la santé des femmes et la promotion d'une image corporelle saine; • l'intégrité des femmes et leur sécurité; • la pleine participation à la vie démocratique. <p>De façon plus particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mesure « Placer l'égalité au cœur de la diversité » (Volet 2, mesure 2) vise à faire en sorte que la dimension de la valeur de l'égalité entre les sexes soit prise en compte dans certaines activités de l'organisme; • la mesure « Partager une culture égalitaire » vise à amener des villes à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes en association avec les divers groupes ethniques et les communautés culturelles de leur territoire. 	<p>Volet 1 : Universités</p> <p>Volet 2 :</p> <p>Mesure 1 : Conférences régionales des élus ou autres partenaires régionaux</p> <p>Mesure 2 : Organismes communautaires</p> <p>Mesure 3 : Municipalités, MRC et organismes communautaires</p>

Étude des crédits 2010-2011

**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
FÉMININE**

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 7 - **Sommes accordées pour l'année 2009-2010 par région et prévisions 2010-2011 pour chacun des programmes d'aide financière du Ministère.**

Voir document ci-joint.

Sommes accordées pour l'année 2009-2010 par région administrative et prévision des sommes accordées pour 2010-2011 dans le cadre des programmes de subvention du Secrétariat à la condition féminine

Région	À égalité pour décider		Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine		Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »								
					Volet 1 : Universités		Volet 2, mesure 1 : Conférences régionales des élus		Volet 2, mesure 2 : Placer l'égalité au cœur de la diversité		Volet 2, mesure 3 : Partager une culture égalitaire		
					2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010
National	136 767 \$	140 652 \$	20 000 \$	20 000 \$	200 000 \$								
1	114 661 \$	37 000 \$	20 000 \$	20 000 \$			40 000 \$						
2			20 000 \$	20 000 \$			62 000 \$		33 630 \$	32 140 \$			
3	112 845 \$	105 053 \$	20 000 \$	20 000 \$			66 000 \$		26 580 \$	26 580 \$	55 000 \$	55 000 \$	
4	35 000 \$	35 000 \$	20 000 \$	20 000 \$			51 000 \$						
5	103 990 \$	82 637 \$	20 000 \$	20 000 \$			36 000 \$		37 000 \$	37 000 \$	55 000 \$	55 000 \$	
6	135 452 \$	101 382 \$	20 000 \$	20 000 \$			115 000 \$		265 840 \$	267 630 \$	200 000 \$	200 000 \$	
7	37 000 \$	37 000 \$	20 000 \$	20 000 \$			57 000 \$				55 000 \$	55 000 \$	
8	30 444 \$		20 000 \$	20 000 \$			50 000 \$						
9	36 956 \$	36 961 \$	20 000 \$	20 000 \$			51 000 \$						
10			20 000 \$	20 000 \$			108 000 \$						
11	32 300 \$	32 300 \$	20 000 \$	20 000 \$			33 000 \$						
12	97 829 \$	32 300 \$	20 000 \$	20 000 \$			41 000 \$						
13	31 065 \$	30 660 \$	20 000 \$	20 000 \$			32 000 \$				75 000 \$	75 000 \$	
14	10 740 \$	18 818 \$	20 000 \$	20 000 \$			43 000 \$						
15			20 000 \$	20 000 \$			57 000 \$						
16	47 951 \$	21 920 \$	20 000 \$	20 000 \$			126 000 \$		36 950 \$	36 650 \$	60 000 \$	60 000 \$	
17	37 000 \$	37 000 \$	20 000 \$	20 000 \$			32 000 \$						
Total	1 000 000 \$	748 683 \$	360 000 \$	360 000 \$	200 000 \$	0 \$	1 000 000 \$	0 \$	400 000 \$	400 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	

¹ La répartition des 251 317 \$ restants se fera au printemps 2010.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 82- **Liste des effectifs en poste au Secrétariat pour les trois dernières années et prévisions des besoins d'effectifs pour 2010-2011.**

Les données sur les effectifs du Secrétariat à la condition féminine sont fournies dans les demandes de renseignements généraux à la question 9.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 83- **Nombre total de juges au 31 mars 2010 pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.**

Voir tableau ci-joint.

**REPRÉSENTATION FÉMININE ET MASCULINE
DANS LA MAGISTRATURE
AU 1^{er} FÉVRIER 2010**

COUR DU QUÉBEC	M	F
Chambre de la jeunesse	27	21
Chambre criminelle et pénale	50	17
Chambre civile	41	18
Juridiction mixte	57	31
Juge responsable des cours municipales	1	
TOTAL	176	87

RÉPARTITION PAR RÉGION	M	F
01 – Est du Québec	15	1
09 – Côte-Nord		
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	3
03 – Québec	30	12
04 – Mauricie - Bois-Francs	10	4
05 – Estrie	10	4
06A – Montréal	53	32
06E – Laval	1	6
07 – Outaouais	5	4
08 – Nord-Ouest	5	4
14 – Laurentides	14	5
15 – Lanaudière	7	0
16 – Montérégie	19	12
TOTAL	176	87

JUGES DE PAIX MAGISTRATS	15	15
COURS MUNICIPALES	68	13

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 84- Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les conférences régionales des élus, dans les commissions scolaires et dans les conseils municipaux.

Présence des femmes dans les lieux décisionnels reconnus

Le nombre de femmes dans les conseils d'administration (C. A.) des conférences régionales des élus (CRE) a un peu diminué par rapport à ceux des conseils régionaux de concertation et de développement (CRCD), remplacés par les CRE en 2004, mais la situation s'est améliorée dans les conseils exécutifs.

	ANNÉE 2009		
	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	FEMMES %
Municipal			
Maires et mairesses	175	1100	15,9
Conseils municipaux	2009	6952	28,9
Conférence régionale des élus (CRE)			
Conseil d'administration	180	619	29,1
Conseil exécutif	41	132	31,1
Commissions scolaires			
Assemblée des commissaires	701	1465	47,8
Présidence	32	72	45,1

Source : Conseil du statut de la femme, *Portrait statistique, Égalité femmes/hommes, Où en sommes-nous au Québec?* Janvier 2010.
<http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1138.html>.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 85- **Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des 24 conseils d'administration des sociétés d'État. Indiquer quelles sociétés d'État ont atteint la parité.**

Le tableau est présenté en annexe.

Cinq sociétés ont effectivement atteint la parité (50 %); il s'agit du Conseil des arts et des lettres du Québec, Investissement Québec, la Société des loteries du Québec, la Société du Palais des congrès de Montréal et la Société québécoise de récupération et de recyclage. Si le concept de zone de parité était adopté, soit pas moins de 40 % de l'un et l'autre sexe, 19 sociétés se qualifieraient dans cette zone. Quatre sociétés ont moins de 40 % de représentation féminine et une seule a dépassé 60 % (la Société de la Place des Arts de Montréal, avec 70 % de représentation féminine sur le conseil d'administration).

STATISTIQUES SUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT VISÉES PAR LA LOI SUR LA GOUVERNANCE
Au 1 avril 2010

Sociétés d'État ou organismes visés	# femmes	# titulaires	% femmes
Agence métropolitaine de transport *	1	4	25,0%
Caisse de dépôt et placement du Québec	6	14	42,9%
Conseil des arts et des lettres du Québec	7	14	50,0%
Hydro-Québec	5	16	31,3%
Investissement Québec	7	14	50,0%
La Financière agricole du Québec	3	15	20,0%
Régie de l'assurance maladie du Québec	6	15	40,0%
Régie des installations olympiques	5	11	45,5%
Régie des rentes du Québec	6	14	42,9%
Société d'habitation du Québec	4	9	44,4%
Société de développement des entreprises culturelles	6	14	42,9%
Société de l'assurance automobile du Québec	8	14	57,1%
Société de la Place des Arts de Montréal	7	10	70,0%
Société de télédiffusion du Québec	6	11	54,5%
Société des alcools du Québec	4	12	33,3%
Société des établissements de plein air du Québec	4	9	44,4%
Société des loteries du Québec	4	8	50,0%
Société des traversiers du Québec	5	9	55,6%
Société du Centre des congrès de Québec	5	11	45,5%
Société du Grand Théâtre de Québec	5	9	55,6%
Société du Palais des congrès de Montréal	5	10	50,0%
Société générale de financement du Québec	7	15	46,7%
Société immobilière du Québec	4	9	44,4%
Société québécoise de récupération et de recyclage	5	10	50,0%
TOTAL	125	277	45,1%

* Modifications législatives à venir

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

86- Nombre de femmes occupant des postes de sous-ministres, sous-ministres associés et sous-ministres adjointes, dirigeantes d'organismes pour l'année 2009-2010.

	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL	POURCENTAGE
Ministères			
Sous-ministres	12	27	44,4 %
Sous-ministres associées/adjointes	37	113	32,7 %
Organismes gouvernementaux			
Présidentes	32	119	26,9 %
Vice-présidentes	20	65	30,8 %
Autres organismes			
Présidentes	2	16	12,5 %
Vice-présidentes	0	4	0 %

Ces données, en date du 31 mars 2010, proviennent du Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 87- Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2009-2010. Cibles visées pour 2010-2011.

Au 31 janvier 2010, à l'exclusion des 222 organismes de la Santé et des Services sociaux, 262 organismes sont soumis à la Loi dans les divers autres réseaux.

État global de la situation pour ces 262 organismes :

- 261 soit 100 % ont complété l'analyse de leurs effectifs;
- 255 soit 98 % ont reçu l'avis d'élaboration;
- 250 soit 97 % ont élaboré un programme d'accès à l'égalité;
- 239 soit 94 % implantent actuellement un programme d'accès à l'égalité.

De plus, des informations actualisées sont présentées sur le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

- Le déficit à combler pour les femmes dans les trois réseaux de l'éducation correspond à :
 - 3,7 % dans les commissions scolaires;
 - 7 % dans les institutions privées d'enseignement;
 - 7,1 % dans les cégeps.
- Dans les autres secteurs, le déficit à combler pour les femmes est plus élevé. Il correspond à :
 - 9,1 % pour le secteur municipal;
 - 17,6 % pour le personnel policier de la Sûreté du Québec.
- Selon les catégories professionnelles, le rapport mentionne que les trois réseaux de l'éducation, le secteur municipal et les sociétés d'État devront augmenter le nombre de femmes dans les emplois de cadres, particulièrement dans les cégeps où l'effort de rattrapage est de 25 % pour le personnel de direction.

Programme d'accès à l'égalité en emploi dans la fonction publique québécoise

Le Secrétariat du Conseil du trésor publie sur son site Internet, dans la rubrique « Ressources humaines » et sous l'onglet « Accès à l'égalité en emploi », l'évolution des statistiques en matière d'accès à l'égalité à l'emploi dans la fonction publique. On y retrouve un tableau concernant la représentativité des femmes dans la fonction publique à titre d'employées régulières.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

88- Détails des travaux engagés et à venir concernant la mise en place d'une nouvelle politique en matière de condition féminine.

Reconduction 2010-2011 du plan d'action 2007-2010

Le gouvernement annonçait, le 21 mars dernier, la prolongation du plan d'action 2007-2010 découlant de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* accompagnée d'un financement de 10 M\$. Cette prolongation permettra, entre autres, d'assurer un financement continu à l'ensemble des clientèles tout en procédant aux travaux entourant le bilan des actions réalisées dans le cadre des trois premières années de mise en œuvre et l'élaboration d'un nouveau plan d'action.

Travaux dans les ministères

Des travaux sont engagés concernant la mise en place d'un nouveau plan d'action. Sont en cours :

- des rencontres des autorités des ministères;
- des rencontres du réseau des responsables en matière d'égalité et des rencontres de niveau professionnel dans les ministères et organismes gouvernementaux.

Réflexion sur les enjeux et les pistes d'action

Journées régionales Égalité

Le SCF a organisé, en collaboration avec les tables régionales de groupes de femmes et leur réseau, une Journée régionale Égalité dans chaque région du Québec, pour un total de 19 journées tenues entre avril 2009 et mars 2010. Ces journées visaient à rassembler les acteurs locaux et régionaux, partenaires du SCF, dans le déploiement régional du dossier de l'égalité pour s'informer des actions menées et échanger sur les enjeux et défis en matière d'égalité et de condition féminine. Ces échanges vont nourrir les travaux d'élaboration du futur plan d'action pour l'égalité.

Avis du CSF

La ministre a commandé un avis au Conseil du statut de la femme en vue de l'élaboration du deuxième plan d'action, pour la guider dans sa démarche gouvernementale d'élaboration de stratégies et de mesures porteuses pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le dépôt de cet avis est à venir.

Travaux concernant le bilan et la commission parlementaire

La production d'un bilan de l'action gouvernementale avec le concours des ministères et des organismes gouvernementaux est en cours. Le SCF élabore également un document statistique sur l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces deux documents seront déposés à la commission parlementaire prévue dans la politique, qui doit avoir lieu à l'automne 2010.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 89- Bilan détaillé des programmes gouvernementaux, des projets et des mesures pour lesquelles l'analyse différenciée selon les sexes s'est appliquée en 2009-2010. Bilan du plan d'action 2007-2010 visant l'application de l'ADS. Indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées à ce sujet dans les municipalités pour l'année 2009-2010.

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'ADS 2007-2010
PAR LE MCCCFC ET L'ENAP

		De novembre 2007 au 31 mars 2008	Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2009	Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
Séances de sensibilisation et de formation en matière d'ADS	M/O	14	30	23
	CRE	10	15	13 *
	Grandes villes	1	4	1
	Autres	6	4	3
TOTAL ACTIVITÉS		31	53	40
TOTAL PERSONNES		306	363	380

		Du 1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2009	À compter du 1 ^{er} avril 2009
Activités en matière de rédaction épïcène	M/O et CRE	13	28

* En 2009-2010, les activités ADS dans les CRE sont majoritairement des formations s'adressant à des formatrices et des formateurs afin de développer l'expertise régionale et favoriser leur autonomie

TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS EN MATIÈRE D'ADS 2009-2010
PAR LES FORMATEURS ET FORMATRICES DANS LE CADRE DES ENTENTES SPÉCIFIQUES
ENTRE LES CRE ET LE MCCCFC

Six conférences régionales des élus (CRE) ont, au 31 mars 2010, des formatrices ou formateurs en matière d'ADS. Un réseau a été créé pour ces formatrices et formateurs et deux rencontres ont eu lieu en 2009-2010 afin de partager les expériences et de renforcer les capacités. Deux CRE ont été plus actives au cours de la dernière année et les autres sont au démarrage de leurs activités. Les CRE concernées sont les suivantes : CRE Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean, CRE Bas-Saint-Laurent, CRE Montérégie Est, CRE Abitibi-Témiscamingue et CRE Outaouais.

Séances de sensibilisation et de formation en matière d'ADS		Du 1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010
TOTAL ACTIVITÉS		15
TOTAL PERSONNES		144

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

LES PROJETS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES QUI INTÈGRENT L'ADS

	M/O	PROJETS
1	CSST	Étude sur les lésions professionnelles des pompières et des pompiers
2	MAMROT	Les travaux liés à la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique (dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif)
3	MCCCF	Évaluation sur la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement
4	MCE-SAA	Revue des programmes prévue pour 2010
5	MELS	Analyse différenciée selon les sexes des parcours scolaires au collégial et mesures favorisant la réussite scolaire
6	MESS	Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2010-2015
7	MICC	Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)
8	MICC	Politique gouvernementale <i>La diversité : une valeur ajoutée</i> et le plan d'action qui s'y rattache « La mesure 8.3 du plan d'action »
16	MICC	<p>Huit projets ont été proposés par les sous-ministres adjoints du MICC dans une nouvelle étape de systématisation de l'ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Documenter et colliger des données ventilées pour inclure l'ADS dans le suivi évaluatif de la mesure favorisant le passage du statut de résident temporaire à celui de résident permanent pour les étudiants étrangers (Immigration) ▪ Réviser le guide du parrainage collectif (Immigration) ▪ Refonte des services d'accueil et d'accompagnement (Intégration) ▪ Élaboration d'une politique et d'un plan d'action internes de gestion de la diversité (Intégration) ▪ Refonte complète du Programme régional d'intégration (Intégration) ▪ Incorporer des cibles ou des résultats permettant l'ADS dans les ententes signées avec les conférences régionales des élus (CRE), les municipalités, les OBNL en régionalisation et les associations municipales et économiques (Intégration) ▪ Recherche-action concernant les aînés issus de l'immigration afin de favoriser une meilleure connaissance de leurs réalités permettant ainsi de contrer tout abus et maltraitance dont ils pourraient être victimes (Intégration) ▪ Le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants - PAFILI (FPPP)
17	MJQ	Politique québécoise de lutte contre l'homophobie
18	MSSS	Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013
19	MTQ	Évaluation d'implantation des programmes d'aide au transport collectif régional et au transport collectif des personnes
	INSTANCES LOCALES ET RÉGIONALES	PROJETS QUI INTÈGRENT L'ADS
20	Huit CRE	Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans le processus d'attribution de subventions des différents fonds des CRE
21	CRE du Bas-Saint-Laurent	Planification régionale du transport collectif (inter MRC)
22	Ville de Montréal	Le centre de répit et de dégrisement pour les personnes itinérantes

Note : Plusieurs autres projets sont en voie d'identification dans les ministères ou organismes et au plan régional par la voie de nos formatrices et formateurs relevant des ententes spécifiques entre les CRE et le MCCCF.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 90- **Plan d'action *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.**

Le bilan des actions réalisées pour 2009-2010 dans le cadre du plan d'action de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* n'a pas encore été produit.

Les ministères et organismes responsables d'actions dans ce plan d'action doivent compléter une fiche présentant les résultats en début d'année financière. Ces fiches sont ensuite compilées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF).

En 2009-2010, une enveloppe budgétaire de 10 M\$ était affectée à ce plan d'action, dont 3,5 M\$ étaient sous la responsabilité du MCCCF.

Cette enveloppe budgétaire a été reconduite pour l'année financière 2010-2011.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 91- Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.

Mesure 4 : Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale

- Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) (Secrétariat à la condition féminine - SCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont responsables de la réalisation de cette campagne en collaboration avec le sous-comité-conseil en cette matière formé par des représentantes et des représentants du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, des Directions des communications du MCCCF et du MJQ, du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ainsi que des organismes d'intervention auprès des conjoints violents, soit l'Accord Mauricie et l'association provinciale À cœur d'homme.
- La sixième et dernière phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale a été lancée le 22 novembre 2009. Le message de cette phase avait pour objectifs de positionner les hommes face à la violence conjugale en leur donnant la parole et de responsabiliser les auteurs d'actes de violence dans un contexte conjugal. Le budget autorisé pour sa réalisation est de 1,1 M\$.

Mesure 19 : Évaluation des services d'aide des organismes communautaires spécialisés en matière de violence conjugale

- La réalisation d'une recherche intitulée *L'état de situation et les besoins prioritaires du service d'aide en matière de violence conjugale* a été l'objet d'un contrat conclu entre le MCCCF et l'Université de Montréal (CRI-VIFF). Les résultats de cette recherche permettront notamment d'identifier les besoins des clientèles aux prises avec la violence conjugale. Les résultats de cette recherche seront connus au cours de l'été 2010.
- Le MCCCF a versé à l'Université de Montréal la somme de 300 000 \$ pour l'exécution complète de cette recherche.

Mesure 67 : Analyser des outils visant à évaluer le risque de dangerosité du conjoint violent et favoriser, le cas échéant, leur utilisation

- Depuis 2005, le MCCCF (SCF), le MJQ et le ministère de la Sécurité publique (MSP) participent aux travaux du Comité intersectoriel de consultation, d'orientation et de suivi (CICOS) dont son mandat consiste au développement des actions intersectorielles pour améliorer la sécurité et la protection des victimes de violence conjugale. Au cours de 2009, ce comité s'est réuni à deux reprises.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Mesure 69 : Maintenir le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle

- Le mandat du comité interministériel concerne la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale d'intervention en matière de violence conjugale, *Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, et des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle* ainsi que des plans d'action s'y rattachant. Ce comité, qui est composé des représentantes et des représentants des dix ministères signataires de ces politiques, est coprésidé par le MCCCCF (SCF) et le MJQ. En 2009, le comité interministériel s'est réuni à sept reprises.

Mesure 70 : Maintenir le Comité conseil en matière de violence conjugale

- En conformité avec cette mesure, le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, sous la responsabilité du MCCCCF (SCF) et du MJQ, a rencontré son Comité-conseil en matière de violence conjugale à Montréal, le 20 janvier 2009. Cette rencontre a permis aux membres du comité-conseil de saluer l'actualisation des nombreuses mesures du plan d'action au cours des cinq dernières années ainsi que les efforts des ministères et acteurs sociaux concernés par la problématique de la violence conjugale.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 92- **Bilan détaillé de la sixième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale : coûts des différentes actions entreprises pour 2009-2010.**

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) (Secrétariat à la condition féminine - SCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont responsables de la réalisation de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale en collaboration avec le sous-comité-conseil en cette matière formé par des représentantes et des représentants du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, des Directions des communications du MCCCF et du MJQ, du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ainsi que des organismes d'intervention auprès des conjoints violents, soit l'Accord Mauricie et l'association provinciale À cœur d'homme.

La sixième et dernière phase de cette campagne a été lancée le 22 novembre 2009. Le message de cette phase avait pour objectifs de positionner les hommes face à la violence conjugale en leur donnant la parole et de responsabiliser les auteurs d'actes de violence dans un contexte conjugal. Le budget autorisé pour sa réalisation est de 1,1 M\$.

Plusieurs moyens de communication ont été choisis pour sa réalisation, à savoir :

- Diffusion d'un message publicitaire télévisé de 30 secondes.
Période de diffusion : du 22 novembre au 22 décembre 2009 inclusivement.
- Diffusion d'un message publicitaire radiophonique de 30 secondes.
Présence assurée deux fois par jour dans toutes les régions.
Période de diffusion : du 22 novembre au 22 décembre 2009 inclusivement.
- Mise en ligne d'un microsite Web à l'adresse www.violenceconjugale.gouv.qc.ca.
Période de diffusion : à partir du 22 janvier 2009 pour un an.
- E-pub interactive sur les agissements du conjoint violent envers sa victime : « Détachez-la – Essayez encore ».
Présence d'un îlot vidéo sur les portails et sites fortement achalandés (Sympatico, Canoë, CyberPresse, Réseau Branchez-vous et Facebook).
Période de diffusion : du 22 novembre 2009 au 14 décembre 2009.
- Marketing de recherche.
Achat de mots-clés liés à la problématique sur Google en vue d'assurer le référencement vers le microsite de campagne.
Période de diffusion : à partir du 22 novembre 2009.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- Diffusion d'une édition actualisée et augmentée du dépliant d'information sur la violence conjugale.
Période de diffusion : en continu, à partir du 22 novembre 2009.

- Diffusion d'une affiche de 13 x 17 pouces dans 280 restaurants.
Période de diffusion : du 22 novembre 2009 au 22 décembre 2009.

- Diffusion de pictogrammes dans 280 restaurants.
L'affichage en forme de pictogrammes s'installe sur les portes des toilettes et s'adresse à la fois aux victimes et aux conjoints ayant des comportements violents.
Période de diffusion : du 22 novembre 2009 au 22 décembre 2009.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 93- **Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.**

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale et de la mise en œuvre des engagements du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*.

Ce plan d'action regroupe les 100 engagements de neuf ministères et d'un secrétariat directement concernés par cette problématique de violence. Chacun des ministères et le secrétariat produisent annuellement un bref état sur la réalisation de leurs engagements respectifs. Ces renseignements sont colligés une fois l'an et portent sur l'année précédente, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ainsi, le MCCCF (SCF) et le MJQ ont produit l'état de la mise en œuvre des mesures réalisées ou en cours de réalisation pour depuis l'année 2008. L'état pour l'année 2009 est en cours d'élaboration. Il sera probablement disponible pour l'étude des crédits 2010-2011.

Voici l'état de mise en œuvre des actions sous la responsabilité du MCCCF pour l'année 2009 :

Mesure 8 : Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles

Le MCCCF et le MJQ sont conjointement responsables d'assurer la réalisation de la campagne de sensibilisation aux agressions sexuelles en collaboration avec des représentantes du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle (MCCCF, MJQ et ministère de la Santé et des Services sociaux - MSSS) et du Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).

Phase 2

Cette deuxième phase a permis de sensibiliser la population aux formes les plus fréquentes d'agression sexuelle (âge et sexe des victimes, lieu de l'agression). Elle a pris appui sur les Statistiques 2007 sur les agressions sexuelles au Québec, produites par le ministère de la Sécurité publique (MSP), qui révèlent qu'au Québec, en 2007, 5 166 infractions ont été enregistrées par les corps de police. La majorité des agressions sexuelles ont été commises contre des victimes mineures et sept agressions sexuelles sur dix se sont produites dans une résidence privée.

La diffusion de cette deuxième phase a eu lieu du 22 mars au 2 mai 2009. Le gouvernement a consacré 1,3 M\$ pour sa réalisation, soit 450 000 \$ du

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

MCCCF, 450 000 \$ du Secrétariat à la communication gouvernementale du ministère du Conseil exécutif (MCE) et 400 000 \$ du MJQ (Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels – FAVAC).

Phase 3

Cette troisième phase a mis l'accent sur la durée et la gravité des conséquences des agressions sexuelles dans la vie des victimes. Elle a servi aussi à faire connaître les services d'aide et de protection offerts aux victimes, notamment la ligne 1 888 dédiée à cette problématique.

Cette troisième phase a débuté le 22 mars pour se terminer le 1^{er} mai 2010 dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Le gouvernement a consacré 1,3 M\$ pour sa réalisation, soit 450 000 \$ du MCCCF, 450 000 \$ du Secrétariat à la communication gouvernementale du ministère du Conseil exécutif (MCE) et 400 000 \$ du MJQ (Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels – FAVAC).

Mesure 28 : Soutenir le développement d'outils de sensibilisation portant sur l'hypersexualisation des jeunes

En 2008, le MCCCF (SCF) a accordé un soutien financier au projet « Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation » pour une valeur de 183 000 \$ sur deux ans, soit jusqu'en mars 2010. Ce projet, réalisé en partenariat avec le Y des femmes de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, vise notamment à permettre une meilleure compréhension des phénomènes de l'hypersexualisation et de la sexualisation précoce ainsi qu'une meilleure intervention auprès des jeunes pour faire face à ces phénomènes.

Dans le cadre de ce projet, 19 formations sur l'hypersexualisation dans treize régions du Québec ont été données (environ 540 personnes formées) et des outils d'animation sur l'hypersexualisation ont été développés (guide de formation et guide d'atelier de mobilisation des collectivités).

Aussi, dans le cadre de la troisième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles, une somme de 7 000 \$ a été prévue pour la reproduction du guide *Hypersexualisation et violences sexuelles* produit par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Rimouski.

Mesure 36 : Informer les victimes d'agression sexuelle des services d'aide et de protection offerts afin de répondre à leurs besoins

Le MCCCF (SCF) a poursuivi, au cours de 2009-2010, la diffusion du *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, produit par la Table de concertation sur les agressions sexuelles de Montréal, auprès des organismes communautaires susceptibles d'intervenir en matière d'agression sexuelle. Cet outil est disponible en français, en anglais et en espagnol.

Dans le cadre de la troisième phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles, deux dépliants d'information à l'intention de deux groupes de personnes plus vulnérables aux agressions sexuelles, soit les personnes âgées et les personnes handicapées, ont été produits. Ils seront diffusés auprès des ressources œuvrant auprès de ces personnes.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 94- **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) pour l'année 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Le MSSS n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2010-2011.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 95- **Ventilation globale, interrégionale et régionale du financement des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) pour l'année 2009-2010 et prévisions 2010-2011. Liste et localisation de tous les organismes qui ont été financés.**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 96- Ventilation détaillée des sommes accordées en 2009-2010 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2010-2011.

Le gouvernement a déjà investi et investira, jusqu'en 2009, plus de **100 M\$** d'argent neuf pour contrer la violence faite aux femmes :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a accordé 36 M\$ d'argent neuf entre 2003 et 2009 aux maisons d'hébergement, portant leur financement total à 66,9 M\$ en 2008-2009.
 - Le financement total annuel des 123 centres de femmes est passé de 12 M\$ en 2002-2003 à 21 743 076 \$ en 2008-2009.
 - Il a accordé 1 M\$ aux 35 ressources pour conjoints violents portant leur financement à 6 M\$ en 2008-2009.
 - Il a accordé plus de 2 M\$ additionnels aux 42 ressources qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle portant leur financement à plus de 10 M\$ en 2008-2009.
 - Le montant du financement accordé en 2009-2010 sera transmis par le MSSS.
- En conformité avec l'engagement 4 du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale, le 8 mars 2006, le gouvernement du Québec a lancé la campagne de sensibilisation à la violence conjugale ayant pour thème *Non-Violence conjugale*. La deuxième phase de cette campagne s'est poursuivie dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes, à l'automne 2006. La troisième phase a porté sur le caractère criminel de la violence conjugale en mars 2007. La quatrième phase de la campagne s'est déroulée pendant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes, soit du 25 novembre au 6 décembre 2007. Cette quatrième phase a mis à l'avant-scène le message publicitaire de la troisième phase *La violence conjugale est un crime. Contactez votre service de police*. La cinquième phase a débuté le 18 janvier 2009. Le message publicitaire de cette phase a fait valoir l'importance de dénoncer les actes de violence conjugale commis dans un contexte conjugal par les victimes, leurs proches ou les témoins et de faire appel à la police en composant le 911. La sixième et dernière phase prévue de la campagne s'est déroulée pendant les Journées d'action contre la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre 2009. La campagne a mis de l'avant un message télévisuel, radiophonique et Web percutant. Au total, **4 250 000 \$** ont été investis pour ces six phases entre mars 2006 et décembre 2009.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2010-2011.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

97- Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones pour l'année 2009-2010 et actions prévues pour 2010-2011.

Ententes avec les CRE

2009-2010

- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, signée avec l'**Administration régionale Kativik**. Cette entente a permis de faire ressortir les problématiques particulières que vivent les femmes inuites et de favoriser la concertation des actions en matière de condition féminine au sein des communautés inuites. Entre 2007 et 2010, les contributions de cette entente auront totalisés 391 649 \$.
- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans l'entente administrative biennale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, signée avec l'**Administration régionale cri**. Les actions prévues dans cette entente visent, entre autres, à promouvoir les efforts qui contribuent à assurer l'intégrité physique des femmes et leur sécurité dans toutes les sphères de la vie. L'ensemble des contributions totalise près de 466 000 \$.

2010-2011

- Les deux ententes seront reconduites pour une période d'une année au cours de laquelle leur renouvellement sera également négocié.

Violence

2009-2010

- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans le volet autochtone du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de **violence conjugale*** dans lequel on retrouve une dizaine d'engagements portant sur la prévention et l'élimination des actes de violence en milieu autochtone.
- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans le volet autochtone du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'**agression sexuelle***, lequel contient treize mesures spécifiques concernant les femmes et les enfants autochtones victimes d'agression sexuelle.
- Le gouvernement accorde un **financement annuel récurrent** à deux **maisons d'hébergement** pour femmes autochtones, situées à Montréal et à Québec, alors que certaines, oeuvrant à proximité des réserves, reçoivent un financement bonifié.

2010-2011

- Le rapport de la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de **violence conjugale*** sera publié vers la fin de l'année 2010. Les travaux concernant l'élaboration du prochain plan d'action débuteront au début de l'année 2011. Plusieurs actions spécifiques concernant les femmes autochtones y seront intégrées.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- Production des états de situation annuelle de la mise en œuvre des actions prévues dans le *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*, lequel comprend treize mesures spécifiques concernant les femmes autochtones.
- Réalisation d'outils de sensibilisation aux agressions sexuelles dans le cadre du volet de la campagne de sensibilisation prévue dans le *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle* qui s'adresse spécifiquement aux communautés autochtones. Les outils produits par Femmes autochtones du Québec seront disponibles au cours de l'année 2011.

Économie et emploi

2009-2010

- L'entente concernant la création de l'organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (**ORSEF**) de la région du Nord-du-Québec a été signée. Les projets d'entrepreneures autochtones qui contribuent au développement économique de leurs communautés seront encouragés et soutenus.

2010-2011

- Poursuite de l'implantation du nouvel ORSEF.

Éducation

2009-2010

- Suite à un appel de projets lancé à l'automne 2009, auprès des organismes éducatifs autochtones, cinq projets ont été retenus afin d'encourager la conception de nouveaux moyens pour promouvoir les rapports égalitaires et plus particulièrement pour contrer les stéréotypes sexuels et sexistes chez les jeunes. Une enveloppe de 50 000 \$ a été réservée à cette fin en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Secrétariat aux affaires autochtones.

2010-2011

- L'appel de projet serait reconduit pour une troisième année consécutive.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 98- **Ventilation détaillée du financement des centres de femmes pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011. La ventilation demandée comprend la répartition interrégionale et régionale, de même que la liste de tous les centres financés et le détail de leur financement, de même que les critères de financement.**

Le financement total annuel des 123 centres de femmes est passé de **12 M\$** en 2002-2003 à une somme de **21 743 076 \$** en 2008-2009.

Le montant du financement accordé aux centres de femmes en 2009-2010 sera transmis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Le MSSS n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2010-2011 quant au financement des centres de femmes.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 99- **Liste des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et ventilation interrégionale, régionale et locale du budget global et alloué par établissement pour l'année 2009-2010. Ressources financières prévues pour 2010-2011. Copie des critères de financement.**

Depuis 2003, un montant additionnel de **36 M\$** a été accordé aux 106 maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, ce qui porte leur financement total à **66,9 M\$** sur une base récurrente annuelle en 2008-2009.

Le montant du financement accordé aux maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale en 2009-2010 sera transmis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Le MSSS n'a pas encore fait connaître ses prévisions pour l'année 2010-2011.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 100- **Copie de toutes les ententes spécifiques en matière de condition féminine conclues avec les Conférences régionales des élus et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.**

En 2009-2010, 15 ententes spécifiques conclues avec les CRE sont en vigueur. Un tableau synthèse du contenu de chacune de ces ententes spécifiques est joint en annexe.

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
Région 01 Bas-Saint-Laurent	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Autres parties</u> MESS ¹ (Emploi-Québec); ASSS ² ; TCGFBSL ³ . <u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région.	40 000 \$	80 000 \$	<p>Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser les différents partenaires pour contrer l'hypersexualisation; ▪ Faire la promotion des valeurs égalitaires lors des sessions d'accueil des personnes immigrantes. <p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les femmes à investir les domaines non traditionnels; ▪ Accompagner les femmes éloignées du marché du travail, en situation d'isolement ou en situation économique précaire. <p>Orientation 4 : Soins de santé adaptés aux femmes et prévention des lésions professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repositionner la question de la spécificité de la santé des femmes dans un contexte de mise en place des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux; ▪ Approfondir la problématique des lésions professionnelles et analyser des situations particulières; ▪ Faire inscrire le Bas-Saint-Laurent dans le prochain plan d'action triennal de la CSST qui prévoit la production de profils régionaux de femmes travaillant dans des secteurs économiques à forte concentration féminine; ▪ Poursuivre la mise en œuvre de mesures visant à prévenir les lésions professionnelles chez les travailleuses et améliorer ainsi la qualité de vie au travail. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre les actions prévues dans l'Entente de partenariat en condition féminine 2005-2008 visant à augmenter la présence des femmes dans les lieux de pouvoir et dans les instances électives locales et régionales; ▪ Collaborer avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action 2008-2011 dans la poursuite de ses engagements en faveur de la participation des femmes aux instances décisionnelles; ▪ Mettre en œuvre, à compter de 2008-2009, un plan d'action en vue des élections municipales de 2009;

¹ (MESS) Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

² (ASSS) Agence de la santé et des services sociaux

³ (TCGFBSL) Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
					<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la gouvernance locale et régionale. <p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ); ▪ Encourager l'engagement des partenaires locaux et régionaux; ▪ Inclure l'ADS dans certaines grilles d'analyse de projets de développement; ▪ Sensibiliser et former à l'ADS des partenaires locaux et régionaux.
Région 02 Saguenay- Lac-Saint-Jean	Spécifique 3 ans	<p>MCCCF CRE MAMR</p> <p><u>Autres parties</u> MESS (Emploi-Québec); RIF⁴; RÉCIF-02⁵; Corporation Accès- Travail-Femmes; RAJ-02⁶.</p> <p><u>Intervenants</u> CSF; CRPMT⁷; Ministre responsable de la région.</p>	62 000 \$	246 200 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Viser l'amélioration de la situation économique des femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean par l'augmentation de leur taux d'activité; ▪ Avoir une vue d'ensemble de la réalité socioéconomique des femmes de la région; ▪ Améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine; ▪ Soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin; ▪ Développer et augmenter la place des femmes dans les créneaux d'excellence identifiés par la région, entre autres, en valorisant les métiers non traditionnels; ▪ Favoriser l'accès et l'égalité des chances d'intégration au marché du travail pour les femmes dans un contexte de besoin de diversification de la main-d'œuvre; ▪ Développer dans les municipalités et les MRC des moyens adaptés pour les femmes aux prises avec une problématique d'emploi due à l'éloignement géographique. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les MRC et les municipalités à la prise en compte du point de vue et de la réalité des femmes et, à cet effet, soutenir la création de comités Femmes et MRC; ▪ Viser la parité de représentation des femmes dans les lieux consultatifs et décisionnels de la région; ▪ Promouvoir le modèle de la politique régionale d'équité de représentation femmes/hommes adoptée en 2001; ▪ Actualiser et diffuser cette politique comme outil d'équité et d'égalité auprès de

⁴ (RIF) Réseau investissement femmes

⁵ (RECIF-02) Table de concertation des groupes de femmes RECIF-02

⁶ (RAJ-02) Regroupement Action Jeunesse 02

⁷ (CRPMT) Conseil régional des partenaires du marché du travail du Saguenay-Lac-Saint-Jean

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
					l'ensemble des organisations de la région. ADS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser et tenir des activités de formation portant sur l'ADS; ▪ Favoriser les principes de l'ADS et ses applications auprès des intervenants locaux et régionaux.
Région 04 Mauricie	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Autres parties</u> MESS (Emploi-Québec); MDEIE; ASSS; CRPMTM; Forum jeunesse Mauricie (FJM); TCMFM ⁸ ; Femmes et Production industrielle; Femmes et Entrepreneuriat en Mauricie; Centre Le Pont. <u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région.	51 000 \$	143 000 \$	Orientation 2 : Égalité économique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'autonomie financière des femmes par l'entrepreneuriat; ▪ Élaborer et organiser des ateliers de formation adaptés aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures de la Mauricie; ▪ Élaborer et organiser un événement annuel afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Mauricie; ▪ Adapter et organiser une formation de sept modules dédiée à la relève féminine dans le cadre d'un transfert d'entreprise; ▪ Favoriser l'autonomie financière des femmes par la diversification de leurs choix professionnels; ▪ Organiser une activité annuelle portant sur la diversification professionnelle des filles et des femmes (concours, séminaire, colloque, etc.); ▪ Élaborer, diffuser et promouvoir un outil d'information comparatif des métiers traditionnellement masculins et traditionnellement féminins en demande en Mauricie; ▪ Adapter et implanter un jeu auprès des conseillères et conseillers d'orientation; ▪ Réaliser le projet Suivi des étudiantes inscrites dans des formations professionnelles et techniques encore considérées comme traditionnellement masculines. Orientation 4 : Soins de santé adaptés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la connaissance de la santé et du bien-être des Mauriciennes et mettre en place des ressources mieux adaptées à leurs besoins et réalités spécifiques; ▪ Établir un mécanisme de liaison entre les groupes de femmes concernés par le dossier et l'Agence; ▪ Participer à l'élaboration et au suivi d'actions ciblées en matière de santé et de bien-être des femmes; ▪ Organiser la tenue de rencontres annuelles de la Table des partenaires en

⁸ (TCMFM) Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
					<p>environnement et santé des femmes – comité aviseur du projet;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir à documenter les différentes problématiques environnementales ayant un impact plus particulier sur la santé des femmes (état de la situation) et en faire l'analyse; ▪ Produire, le cas échéant, le portrait régional et en faire la diffusion et la présentation (résultats dégagés). <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer et favoriser l'adoption d'une politique régionale d'égalité et de parité pour les femmes et en assurer l'implantation et la mise en œuvre; ▪ Accroître la représentativité féminine dans les instances décisionnelles; ▪ Assurer la gestion et la promotion de la banque de candidates : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion et mise à jour du site Web « Mauriciennes d'influence »; - Visite des instances décisionnelles et autres actions de sensibilisation; - Activités promotionnelles diverses visant les instances ainsi que les femmes; ▪ Poursuivre le recrutement des candidates; ▪ Réaliser des activités de réseautage et de formation dont un événement annuel; ▪ Rédiger et distribuer un bulletin de liaison et d'information; ▪ Réaliser une campagne publicitaire de sensibilisation sur trois ans; ▪ Créer un agenda pour les femmes aspirantes candidates aux élections municipales de 2009; ▪ Engager un dialogue visant à établir une collaboration avec les femmes de communautés autochtones de la région. <p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir et analyser des données ventilées selon le sexe, notamment en matière d'emploi et de formation de même que celles portant sur la santé des femmes dans la région de la Mauricie. <p>L'entente prévoit aussi que les partenaires collaboreront aux travaux des tables de concertation de la Mauricie présentant des enjeux pour les femmes.</p>

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
Région 05 Estrie	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Autre partie</u> Pépines ⁹ <u>Intervenants</u> Forum Jeunesse Estrie; CSF; Ministre responsable de la région.	36 000 \$	122 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'accès des femmes aux métiers d'avenir en Estrie (particulièrement ceux retenus dans les créneaux du projet Accord); ▪ Améliorer la diversification des choix professionnels des filles, en collaboration avec les initiatives existantes; ▪ Utiliser l'expertise développée par l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional pour soutenir la préparation, la réalisation et le suivi des activités et projets qui seront réalisés dans le cadre de l'entente. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'émergence de candidatures de femmes aux prochaines élections municipales; ▪ Favoriser la mise en place de mesures pour augmenter le nombre de femmes dans les instances décisionnelles; ▪ Utiliser l'expertise développée par l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional pour soutenir la préparation, la réalisation et le suivi des activités et projets qui seront réalisés dans le cadre de l'entente.
Région 06 Montréal	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région.	115 000 \$	230 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'embauche et la rétention en emploi des femmes immigrantes dans le mouvement montréalais des femmes et dans le mouvement communautaire; ▪ Favoriser l'intégration sociale des mères de familles immigrantes vivant en HLM. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter la participation des femmes aux conseils d'administration des sociétés publiques, des sociétés municipales et paramunicipales ou de celles ayant des représentants désignés par la Ville de Montréal et des institutions publiques; ▪ Outiller les jeunes filles, les jeunes femmes et les femmes pour siéger dans les instances décisionnelles et développer leur leadership.

⁹ (PEPINES) Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale.

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
Région 07 Outaouais	Spécifique 3 ans <u>Précision</u> Contribution du MCCCF : 2007-2010 Autres parties 2008-2011	MCCCF CRE MAMR <u>Autres parties</u> MDEIE; ASSSO ¹⁰ . <u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région de l'Outaouais.	57 000 \$	182 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer, coordonner et soutenir des actions régionales sur le développement de l'entrepreneuriat féminin en concertation avec les intervenants offrant des services aux entreprises; ▪ Former les intervenants en développement économique aux besoins spécifiques des femmes qui ont un projet d'entreprise; ▪ Promouvoir et valoriser la contribution des femmes entrepreneures au développement économique de la région, notamment lors d'événements régionaux liés à la promotion de l'entrepreneuriat. <p>Orientation 5 : Actions pour contrer la violence faite aux femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le développement d'une compréhension commune de la violence faite aux femmes de l'Outaouais à partir d'un état de situation sur le phénomène ainsi qu'une meilleure connaissance du réseau des services offerts à la population, tant en milieu urbain que rural et identifier les principaux enjeux liés à cette réalité; ▪ Favoriser le maintien et le développement d'un haut niveau de concertation et d'expertise régionale dans tous les secteurs reliés à l'intervention en matière de violence, que ce soit en prévention, l'aide aux victimes ainsi que les services offerts aux personnes ayant posé des gestes de violence; ▪ Optimiser l'efficacité et l'harmonisation des services, notamment en identifiant les principales difficultés rencontrées par les différents acteurs régionaux préoccupés par la violence en contexte conjugal. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la concertation et la mobilisation des partenaires et coordonner les actions régionales structurantes qui en découlent, notamment par le biais d'un forum régional; ▪ Sensibiliser les différentes instances de la région à appliquer et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes à partir de différents mécanismes dont une politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes; ▪ Sensibiliser et mobiliser les femmes et la relève féminine de la région à l'importance de leur participation à la vie démocratique et soutenir leurs implications, notamment par le biais de formations ainsi que la mise sur pied d'un réseau.

¹⁰ (ASSSO) Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
					ADS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les instances de la région à appliquer et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes à partir de différents mécanismes dont l'ADS.
Région 08 Abitibi- Témiscamingue	Spécifique 3 ans	MCCCF ¹¹ CRE ¹² MAMR ¹³ <u>Autres parties</u> MESS ¹⁴ (Emploi-Québec) MDEIE ¹⁵ . <u>Intervenants</u> CRPMT ¹⁶ ; CSF ¹⁷ ; RFAT ¹⁸ ; SEFAT ¹⁹ ; Ministre responsable de région.	50 000 \$	150 000 \$	Orientation 2 : Égalité économique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'entrepreneuriat féminin; ▪ Faciliter l'accès et le maintien des femmes dans les emplois traditionnellement masculins; ▪ Favoriser l'accès des femmes au marché du travail dans des emplois de qualité. Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager et faciliter l'accès des femmes dans les conseils municipaux notamment en préparation des élections municipales de 2009; ▪ Sensibiliser les instances locales et régionales à l'implication des femmes dans les instances décisionnelles; ▪ Soutenir l'implication et le maintien des femmes dans les instances décisionnelles. ADS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir son implantation et son application; ▪ Assurer la disponibilité des données nécessaires à l'application.
Région 09 Côte-Nord	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Intervenant</u> Ministre responsable de	51 000 \$	102 000 \$	À noter que cette entente vise à favoriser la réalisation d'initiatives ou d'actions structurantes locales et/ou régionales, accroître le maillage entre les différents intervenants du milieu, reconnaître et comprendre davantage les enjeux et les problématiques vécues dans les différents secteurs de MRC. À cet effet, elle met sur pied un <i>Fonds-Égalité 2008</i> . Les projets admissibles

¹¹ (MCCCF) Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

¹² (CRÉ) Conférence régionale des élus

¹³ (MAMR) Ministère des Affaires municipales et des Régions

¹⁴ (MESS) Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ci-après Emploi-Québec

¹⁵ (MDEIE) Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

¹⁶ (CRPMT) Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue

¹⁷ (CSF) Conseil du statut de la femme

¹⁸ (RFAT) Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue

¹⁹ (SEFAT) Soutien à l'entrepreneuriat féminin de l'Abitibi-Témiscamingue

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
		la région. Le CSF est identifié comme membre du comité de suivi.			(sensibilisation, éducation ou réalisation d'études) doivent être en lien avec l'une des orientations suivantes : Orientation 5 : Respect de l'intégrité et de la sécurité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévenir et contrer la violence conjugale et les agressions sexuelles; ▪ Prévenir et contrer l'exploitation sexuelle. Orientation 2 : Égalité économique <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la diversification des choix de formation; ▪ Viser l'intégration et le maintien en emploi; ▪ Assurer la sécurité économique des femmes. Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'égalité dans la gouvernance locale; ▪ Assurer la représentativité des femmes dans les lieux de pouvoir.
Région 10 Nord-du-Québec Administration Crie	Spécifique 2 ans pour 2008-2009 et 2009-2010	MCCCF; ARC; AFCEI. Intervenants : CSF; Ministre responsable de la région. <u>Mandataire :</u> SATURVIIT.	33 000 \$	233 000 \$	L'entente prévoit : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer et consolider l'Association des femmes cries de Eeyou Istchee afin de représenter les femmes dans l'ensemble des communautés cries; ▪ Faire ressortir les problématiques spécifiques aux femmes dans les communautés cries et favoriser la concertation en matière de condition féminine et d'égalité; ▪ Promouvoir et appuyer les initiatives dans les différentes communautés cries qui contribuent au mieux-être des femmes. Orientation 5: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les efforts visant à assurer l'intégrité physique des femmes et leur sécurité dans toutes les sphères de la vie
Région 10 Nord-du-Québec Administration	Spécifique 3 ans	MCCCF ARK ²⁰ MAMR <u>Autre parties</u>	35 000 \$	105 000 \$	À noter que, compte tenu de la situation particulière de cette région, l'entente prévoit tout d'abord documenter la problématique en vue de bien définir les besoins et les projets qui pourront y répondre. Plus précisément :

²⁰ (ARK) Administration régionale Kativik, qui est l'équivalent de la conférence des élus.

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
régionale Kativik		CLDK ²¹ ; Saturviit ²² . <u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région.			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les problématiques de la région; ▪ Stimuler une concertation avec le milieu, favoriser la création de partenariats; ▪ Créer une nouvelle structure. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la participation des femmes et faciliter leur implication politique, notamment lors des prochaines élections.
Région 10 Nord-du- Québec- Jamésie CRE de la Baie- James	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Autres parties</u> MESS (Emploi-Québec); CCFBJ ²³ . <u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région; CEN ²⁴ ; CSBJ ²⁵ .	40 000 \$	95 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser et valoriser l'entrepreneuriat féminin; ▪ Soutenir la création du fonds d'entrepreneurship féminin du Nord-du-Québec; ▪ Promouvoir l'entrepreneuriat féminin, particulièrement les secteurs d'activité offrant de bonnes perspectives de développement et d'emploi; ▪ Publiciser des modèles de réussite féminin en entrepreneuriat et dans les emplois non traditionnels; ▪ Promouvoir et favoriser l'accès des femmes aux métiers non traditionnels; ▪ Diffuser le document L'accès des femmes aux emplois non traditionnels dans le Nord-du-Québec et en Jamésie; ▪ Créer des outils d'animation et d'intervention à l'intention des intervenants et intervenantes des domaines de l'emploi et de la formation scolaire; <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir; ▪ Élaborer une politique régionale d'égalité et de parité à la CREBJ et à l'intention d'organismes régionaux et les assister dans la mise en place; ▪ Collaborer à la réalisation d'un colloque sur l'implication des femmes dans divers lieux de pouvoir organisé par le CCFBJ (prévu pour l'automne 2008); ▪ Tenir à jour et analyser le portrait des femmes siégeant dans les instances décisionnelles.

²¹ (CLDK) Centre local de développement Kativik

²² (Saturviit) Association des Femmes Inuit du Nunavik Saturviit.

²³ (CCFBJ) Comité condition féminine Baie-James

²⁴ (CEN) Centre d'entrepreneurship nordique

²⁵ (CSBJ) Commission scolaire Baie-James

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
Région 12 Chaudière-Appalaches	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Autres parties</u> MESS (Emploi-Québec); RGF Chaudière-Appalaches ²⁶ ; FJRCA ²⁷ . <u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région.	41 000 \$	122 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser auprès des femmes de la région les métiers qui permettent l'atteinte de leur autonomie économique et accroître le nombre de femmes oeuvrant dans les métiers d'avenir et les métiers traditionnellement masculins; ▪ Développer des activités de promotion auprès des femmes et des écoles secondaires, sur les possibilités qu'offrent les métiers d'avenir et les métiers non traditionnels; ▪ Mettre en œuvre une campagne de promotion et des activités de sensibilisation dans les écoles secondaires de la région avec, entre autres, des femmes qui oeuvrent dans un métier dit non traditionnel; ▪ Réaliser une campagne de promotion avec des employeurs qui ont embauché des femmes oeuvrant dans des métiers d'avenir et des métiers non traditionnels; ▪ Développer des activités permettant aux jeunes femmes oeuvrant dans un métier non traditionnel de se rencontrer et d'échanger sur des thèmes les rejoignant; ▪ Tenir des statistiques sur le nombre de jeunes femmes inscrites dans une formation dite non traditionnelle et les diffuser auprès des employeurs de la région; ▪ Réaliser une recherche-action, auprès des femmes sans soutien public du revenu, pour connaître leurs besoins face à leur intégration sur le marché du travail; ▪ Intervenir auprès des femmes de 30 ans et moins, particulièrement les prestataires de l'aide de dernier recours, afin de les soutenir dans leur projet d'insertion en emploi; ▪ Développer un projet pilote pour les travailleuses à temps partiel qui désirent améliorer leur situation professionnelle, en facilitant l'accès aux mesures d'Emploi-Québec; ▪ Sensibiliser les employeurs et les cadres des entreprises de la région à l'embauche des femmes dans certains secteurs d'avenir; ▪ Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur l'apport économique des femmes de la Chaudière-Appalaches; ▪ Mettre en place des activités de maillage entre les employeurs et entre les femmes diplômées ou en recherche d'emplois; ▪ Promouvoir et favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin; ▪ Développer des outils permettant aux intervenants oeuvrant auprès des femmes entrepreneures de soutenir et de bonifier leurs interventions auprès de cette

²⁶ (RGF) Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

²⁷ (FRJCA) Forum Jeunesse Régional Chaudière-Appalaches

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
					<p>clientèle;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un réseau régional de femmes entrepreneures favorisant les partenariats d'affaires et d'entraide; ▪ Organiser un colloque régional sur l'entrepreneuriat féminin; ▪ Faire la promotion auprès des femmes des secteurs d'activité offrant de bonnes perspectives de développement. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître le nombre de femmes siégeant au sein des instances décisionnelles en encourageant et en soutenant une plus grande participation de celles-ci dans les structures décisionnelles locales et régionales; ▪ Élaborer et adopter à la CRE une politique d'égalité et de parité et la promouvoir auprès des différents partenaires régionaux et locaux; ▪ Développer des formations préparatoires pour les femmes désirant se présenter comme candidates et des formules de réseautage; ▪ Réaliser une campagne de promotion et de mobilisation auprès des organismes locaux et régionaux du territoire afin d'adopter une déclaration de principe visant à favoriser l'implication des femmes et l'atteinte de la parité au sein de leurs instances décisionnelles; ▪ Développer chez les jeunes femmes de la région, par le biais de formations et d'actions de sensibilisation, l'acquisition de compétences citoyennes favorisant leur implication future au sein des instances décisionnelles; ▪ Organiser des activités de sensibilisation dans les cégeps de la région sur l'importance de la participation des jeunes au sein des lieux de décision de la région; ▪ Encourager les femmes, dont les jeunes femmes, à investir les instances décisionnelles autres que municipales par une campagne médiatique et des actions ciblées; ▪ Développer des formations préparatoires pour les femmes désirant se présenter candidates à une élection scolaire, municipale, provinciale ou fédérale; ▪ Accompagner et soutenir les femmes investies en politique municipale par le réseautage; ▪ Établir une stratégie visant à améliorer la conciliation des différents rôles sociaux et en assurer la promotion et la diffusion sur l'ensemble du territoire.

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
Région 14 Lanaudière	Spécifique 3 ans	<p>MCCCF CRE MAMR</p> <p><u>Autres parties</u> MESS; MELS; MAPAQ; TCGF Lanaudière.</p> <p><u>Intervenants</u> CSF; Ministre responsable de la région.</p>	43 000 \$	176 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les femmes et les filles à la diversité du marché du travail; ▪ Mener des campagnes de sensibilisation et de promotion sur les métiers traditionnellement masculins, scientifiques et techniques; ▪ Publiciser les métiers ayant de bonnes perspectives; ▪ Constituer et maintenir une banque de conférenciers et de conférencières provenant principalement des secteurs-clés de l'économie régionale; ▪ Promouvoir des formations sur mesure, notamment en relation avec les employeurs; ▪ Développer le concept de mentorat; ▪ Favoriser l'adéquation entre les aspirations des filles et les débouchés en emploi; ▪ Soutenir les organismes d'employabilité désirant expérimenter des formules novatrices de services aux femmes; ▪ Effectuer des campagnes de sensibilisation en vue de favoriser un changement de mentalité sur la question des femmes et de l'emploi; ▪ Faciliter toutes les démarches pour la création, le développement et la consolidation des entreprises; ▪ Améliorer l'accessibilité aux services de soutien pour les femmes entrepreneures; ▪ Faciliter l'accès aux différents financements, notamment à l'emprunt; ▪ Adopter une démarche proactive en matière d'utilisation des programmes et des mesures; ▪ Élargir le concept régional de mentorat en entrepreneuriat de façon à développer un volet sur mesure pour les agricultrices et les femmes oeuvrant dans le secteur émergent de la transformation; ▪ Documenter la problématique des agricultrices de façon à proposer des mesures adaptées; ▪ Transférer des expériences gagnantes et les adapter à la région de Lanaudière; ▪ Encourager et favoriser la relève dans les entreprises auprès des jeunes femmes; <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la participation citoyenne des femmes; ▪ Soutenir le réseautage de femmes impliquées dans les lieux de participation citoyenne et dans les instances décisionnelles; ▪ Sensibiliser les femmes et les filles à leur capacité d'exercer leur pouvoir au sein des instances décisionnelles; ▪ Proposer des modèles d'énoncé de principe d'égalité et de parité correspondant à la

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
					<p>réalité des structures et organismes de la région;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une campagne de sensibilisation visant l'adoption d'un énoncé auprès des instances décisionnelles; ▪ Mettre en valeur la contribution spécifique des femmes dans les instances décisionnelles.
Région 16 Montérégie CRE de la Vallée- du-Haut-Saint- Laurent	Spécifique 2 ans 2008-2010	MCCCF CRÉ MAMROT Forum jeunesse VHSL	41 000 \$	82 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'accès des hommes et des femmes à des formations d'avenir et à des emplois non traditionnels en égard à leur sexe; • Encourager l'entrepreneuriat féminin et le développement des compétences de gestion des femmes entrepreneures; • Favoriser une socialisation non-stéréotypée des jeunes. <p>Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager avec le milieu les résultats de la consultation régionale sur les enjeux en égalité et en dégager un plan d'action; • Adopter un énoncé de principe sur l'égalité et la parité; • Augmenter la participation des femmes aux instances décisionnelles; <p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes.
Région 17 Centre-du-Québec	Spécifique 3 ans	MCCCF CRE MAMR <u>Autres parties</u> MESS (Emploi-Québec); MDEIE; ASSS Mauricie et Centre-du-Québec; CS ²⁸ des Bois-Francis; CS des Chênes;	32 000 \$	107 000 \$	<p>Orientation 2 : Égalité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le concours Gagnez votre entreprise; ▪ Mettre en place un comité régional Femmes & Emploi; ▪ Élaborer, diffuser et faire le suivi d'un plan d'action pour favoriser l'employabilité des femmes; ▪ Élaborer et diffuser un outil d'information comparatif des métiers traditionnellement masculins et traditionnellement féminins en demande au Centre-du-Québec; ▪ Élaborer et diffuser une trousse d'outils dédiée aux conseillers et conseillères d'orientation du Centre-du-Québec portant sur les besoins de main-d'œuvre de la région; ▪ Organiser une activité annuelle portant sur la diversification professionnelle des

²⁸ (CS) Commission scolaire

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

RÉGION/ CRE	ENTENTE TYPE ET DURÉE	PARTENAIRES	ENGAGEMENTS FINANCIERS 2009-2010		DESCRIPTION SOMMAIRE DES OBJECTIFS ET/OU PROJETS
			MCCCF	TOTAL	
		<p>CS de la Riveraine; TCMFCQ²⁹; ARDECQ³⁰.</p> <p>Femmes et production industrielle; Services intégrés pour l'emploi; Les Mutantes de Drummond inc.</p> <p><u>Intervenants</u> CSF; MAPAQ³¹; CRPMT³² du Centre-du-Québec.</p>			<p>femmes de la région;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire la cueillette de données sexuées en matière d'emploi et de formation. <p>Orientation 4 : Soins de santé adaptés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un mécanisme de liaison entre les organisations concernées par la santé des femmes; ▪ Élaborer et assurer le suivi d'actions ciblées en matière de santé et de bien-être des femmes; ▪ Faire l'inventaire de données sexuées spécifiques à la région du Centre-du-Québec portant sur la santé des femmes. <p>Orientation 6 : Femmes et pouvoir (participation citoyenne)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une offre de formation pour les futures candidates et les élues; ▪ Organiser une campagne de promotion médiatique encourageant les femmes à investir les instances décisionnelles municipales; ▪ Promouvoir la trousse d'outils Pour vos instances décisionnelles...pensez à ELLES! ▪ Élaborer des politiques d'égalité et d'équité transférables dans les organisations; ▪ Mettre à jour et promouvoir l'Observatoire de la condition féminine. <p>ADS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les organisations dans l'implantation de l'ADS.

²⁹ (TCMF) Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec;

³⁰ (ARDECQ) Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec

³¹ (MAPAQ) Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

³² (CRPMT) Conseil régional des partenaires du marché du travail du Centre-du-Québec

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

101- Copie de tous les accords de partenariat avec les Tables de concertation régionale en condition féminine et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.

Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun des organismes suivants pour 2009-2010 dans le cadre de ces ententes :

- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent;
- Récif-02;
- Regroupement des groupes de femmes de la région de Québec;
- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie;
- ConcertAction Femmes Estrie;
- Table des groupes de femmes de Montréal;
- Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR);
- Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord;
- Comité condition féminine Baie-James;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles;
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches;
- Table de concertation de Laval en condition féminine;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière;
- Réseau des femmes des Laurentides;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM);
- Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec;
- Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 102- **Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée: bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées pour 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.**

Bilan 2009-2010

- Lancement de la charte : 22 331 \$ (dont 16 000 \$ proviennent du MDEIE pour la conception et l'organisation du premier défilé sur la diversité corporelle).
- Placement médias et campagne de sensibilisation : 206 285,23 \$ (dont 20 000 \$ proviennent du Secrétariat à la communication gouvernementale MCE).
- Honoraires professionnels et suivi des travaux du comité : 94 000 \$.

Prévisions 2010-2011

Divers travaux de promotion, de sensibilisation et de formation sont prévus en 2010-2011. Un budget équivalent à celui de 2009-2010 est actuellement prévu.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 103- **Programmes et appels de projets du SCF : pour chacun, indiquer la liste des demandes soumises et retenues, les critères de sélection et les sommes octroyées pour chacun de projets retenus.**

Programme « À égalité pour décider »

Dans le cadre du programme « À égalité pour décider », 21 nouveaux projets annuels ont été soumis, dont 7 ont été retenus. La liste des projets retenus est en annexe.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence du projet, les retombées prévues du projet, les coûts de réalisation du projet, la crédibilité de l'organisme responsable et la qualité du projet.

Appel de projets auprès des établissements scolaires visant la promotion des rapports égalitaires

Dans le cadre de l'appel de projets auprès des établissements scolaires visant la promotion des rapports égalitaires, 67 nouveaux projets annuels ont été soumis, dont 21 ont été retenus. La liste des projets retenus est en annexe.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence du projet, les retombées prévues du projet, les coûts de réalisation du projet, la prise en considération de la réalité scolaire dans l'élaboration du projet et la qualité du projet.

Appel de projets auprès des organismes éducatifs autochtones visant la promotion des rapports égalitaires

Dans le cadre de l'appel de projets auprès des organismes éducatifs autochtones visant la promotion des rapports égalitaires, 6 nouveaux projets annuels ont été soumis, dont 5 ont été retenus. La liste des projets retenus est en annexe.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence du projet, les retombées prévues du projet, les coûts de réalisation du projet et la qualité du projet.

Programme le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine

Aucune nouvelle entente de service n'a été soumise par les tables de concertation en matière de condition féminine en 2009-2010.

Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »

Aucun nouvel appel de projets n'a été lancé dans le cadre de ce programme en 2009-2010.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Deux nouvelles ententes régionales ont été signées avec les conférences régionales des élus de la Capitale-Nationale et de la Montérégie Est. Les critères d'évaluation de ces ententes sont la pertinence et l'impact des projets proposés quant à la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière d'égalité entre les sexes.

Projets retenus dans le cadre de l'appel de projet 2009-2010 du programme À égalité pour décider

Nom de l'organisme	Sommes octroyées
Femmes d'influenceS	30 817 \$
Centre International des femmes, Québec	7 100 \$
Musée de la Femme	26 031 \$
Comité de la condition féminine au Témiscamingue	30 444 \$
Chantier d'Afrique du Canada	34 000 \$
Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska	28 052 \$
Centre Femmes de la Mitis	24 742 \$
21 projets ont été reçus au total.	

PROJETS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES VISANT LA PROMOTION DES RAPPORTS ÉGALITAIRES FINANCÉS

TITRE DU PROJET	RÉGION	MONTANT
Les relations garçons/filles en milieu scolaire	Laurentides	3972,39 \$
Clippe, mais clippe égal	Laurentides	4000 \$
Dans le secret des filles	Laurentides	4100 \$
Montre-moi ton vrai toi!	Saguenay-Lac-Saint-Jean	3368 \$
Pour des relations égalitaires en amitié, en amour et en sexualité	Montréal	5000 \$
On s'aime d'égal à égal	Montréal	5000 \$
Médias et Stéréotypes	Montréal	2920 \$
Breaking the Barriers of Gender Stereotypical Behaviours: Exploring Personal Value Systems and Behaviours	Montréal	5000 \$
Découverte de métiers traditionnellement masculins	Bas Saint-Laurent	3300 \$
Viens découvrir un métier	Centre-du-Québec	5000 \$
Promotion des rapports égalitaires	Montréal	4960 \$
	Drummond-ville	5000 \$
En FP, c'est l'égalité	Bas Saint-Laurent	5000 \$
Des rapports égalitaires, de quoi cela à l'air?	Centre-du-Québec	5000 \$
Un gars, une fillette - c'est chouette!	Montréal	5000 \$
Colloque sur l'estime de soi	Montréal	5000 \$
Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans (PASSAJ)	Montréal	3980 \$
Revisiting Gender Neutrality in the Classroom: Language, Pedagogy and Educational Resources as tools for Gender Equity	Montréal	3840 \$
Promoting Gender Equity in Schools	Laurentides	5000 \$
Entre toi et moi, il y a nous	Laurentides	5000 \$
Pour des relations égalitaires en amitié, en amour et en sexualité	Montréal	5000 \$

Un total de 67 projets ont été reçus.

**PROJETS DES ORGANISMES ÉDUCATIFS AUTOCHTONES
VISANT LA PROMOTION DES RAPPORTS ÉGALITAIRES FINANCÉS**

TITRE DU PROJET	RÉGION	MONTANT
Développement d'un Guide pédagogique sur du personnel enseignant	Ensemble du Québec	4000 \$
Autochthéâtre 2	Montréal	4000 \$
Captez vos rêves	Val D'Or et Abitibi-Témiscamingue	4000 \$
Ocki. Ocki signifie nouveau départ en langue Atikamekw	Québec	4000 \$
Tous Anishinabek	Senneterre	4000 \$

Six projets ont été reçus.

Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »	
Nom du demandeur	Aide financière octroyée
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale	66 000 \$
Conférence régionale des élus de Montérégie-Est	53 000 \$

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

- 104- Liste de tous les prix remis par le SCF en 2009-2010 : pour chacun, indiquer les récipiendaires, les critères de sélection et le budget alloué pour les événements reliés à la remise de ces prix.

Équipes lauréates du Prix Égalité 2010

Dans le cadre du Prix Égalité 2010, six trophées et bourses de 1000 \$ ont été remis à différents organismes, le 3 mars dernier, dans les catégories suivantes :

Modèles et comportements égalitaires

Projet : Égalité : Genre féminin

Organisme : CKIA FM 88.3, Radio Basse-Ville Québec

Catégorie Égalité économique

Projet : Création d'un ORSEF : Investissement Femmes Montréal

Organismes : Association communautaire d'emprunt de Montréal, Conférence régionale des élus de Montréal, Compagnie F, Y des femmes de Montréal

Catégorie Conciliation travail-famille

Projet : Le programme Parents-Études

Organisme : Cégep de Limoilou

Catégorie Santé

Projet : Trip de cœur

Organisme : Carrefour des femmes du grand Lachute

Catégorie Prévention de la violence

Projet : Formation et prise de parole contre l'exploitation sexuelle commerciale des femmes et des filles

Organisme : Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)

Catégorie Pouvoir et régions

Projet : Un partenariat inédit et fécond

Organisme : Centre de développement femmes et gouvernance

Jurys

Afin d'assurer la transparence et l'impartialité dans l'attribution du Prix Égalité, le Secrétariat à la condition féminine du Ministère forme chaque année six nouveaux comités de jurés, pour chacune des catégories du concours. Ces comités sont composés de quatre à cinq personnes, dont une représentante ou un représentant du Secrétariat à la condition féminine. Les jurées et jurés ont une expertise dans le domaine touché par la catégorie et proviennent de milieux divers. Pour chacune des catégories, les comités doivent choisir trois organisations finalistes et, parmi celles-ci, une gagnante.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Critères

Le choix s'effectue en fonction des critères suivants :

1. Pertinence du projet par rapport aux objectifs du concours et de la catégorie visée.
2. Qualité du projet, des réalisations mises de l'avant, cohérence de la stratégie d'action.
3. Impact du projet sur le plan local et régional ou national.
4. Crédibilité et mobilisation de l'organisation promotrice du projet.

Budget alloué à l'événement Gala du Prix Égalité 2010

Le Gala du Prix Égalité 2010 a eu lieu le 3 mars 2010. Le budget alloué comprend l'organisation et la tenue du gala du Prix Égalité, qui inclut la conception et l'impression d'outils promotionnels liés aux finalistes et au gala, le remboursement de frais de déplacement d'organismes communautaires finalistes, toute la logistique, le repas ainsi que les trophées et les bourses. Une consultante externe experte en communication est chargée d'une bonne partie de l'organisation et de la logistique et le montant de son contrat est inclus.

Budget total de l'événement : 64 921,96 \$.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

105- Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2009-2010 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.

Date	Événement	Coûts
16 octobre 2009	Lancement de la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée	22 331 \$ ¹
18 novembre 2009	30 ^e anniversaire du Secrétariat à la condition féminine (SCF)	11 621,38 \$
22 novembre 2009	Lancement de la 6 ^e phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale	10 225,36 \$
3 mars 2010	Gala du Prix Égalité 2010	64 921,96 \$
21 mars 2010	Lancement de la 3 ^e phase de la Campagne gouvernementale de sensibilisation aux agressions sexuelles	8 628,24 \$
15 mars 2010	Lancement du microsite sur la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée	8 481,75 \$
Avril 2009 à mars 2010	19 Journées régionales Égalité	128 907 \$

¹ De ce montant, 16 000 \$ a été assumé par le MDEIE pour l'organisation d'un défilé mettant en valeur la diversité corporelle.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

106-

Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du SCF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Ces renseignements sont inclus dans la liste fournie à la question 28 du cahier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition

- 3- Pour chaque programme d'aide financière (fonctionnement, projets, immobilisations), indiquez le nombre de demandes reçues, le nombre de demandes acceptées, et les montants totaux octroyés en 2009-2010. Évolution depuis 2003.

Voir tableau ci-joint.

**Évolution du nombre de demandes reçues, du nombre de demandes acceptées
et des montants totaux octroyés pour chacun des programmes
du Secrétariat à la condition féminine depuis 2003**

A égalité pour décider							
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre de demandes reçues	59	71	84	54	42	62	21
Nombre de demandes acceptées	39	46	61	19	19	33	7
Nombre total de projet financé au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)	39	46	61	61	53	33	33
Montant total octroyé	1 000 000 \$						
Le Réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine							
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre de demandes reçues					18	0	0
Nombre de demandes acceptées					18	0	0
Nombre total de projet financé au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)					18	18	18
Montant total octroyé					360 000 \$	360 000 \$	360 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 1 visant l'augmentation du nombre des femmes dans les lieux de pouvoir notamment avec le milieu universitaire							
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre de demandes reçues					1	0	0
Nombre de demandes acceptées					1	0	0
Nombre total de projet financé au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)					1	1	1
Montant total octroyé					200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 2, mesure 1 visant l'atteinte de l'égalité des sexes ou la participation des femmes et des hommes au développement de leur région							
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre de demandes reçues					20	4	2
Nombre de demandes acceptées					20	4	2
Nombre total de projet financé au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)					20	21	21
Montant total octroyé					1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 2, mesure 2 « Placer l'égalité au cœur de la diversité »							
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre de demandes reçues						47	0
Nombre de demandes acceptées						12	0
Nombre total de projet financé au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)						12	12
Montant total octroyé						400 000 \$	400 000 \$
Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » volet 2, mesure 3 « Partager une culture égalitaire »							
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre de demandes reçues						6	0
Nombre de demandes acceptées						6	0
Nombre total de projet financé au cours de l'année (comprenant les projets pluriannuels acceptés les années antérieures)						6	6
Montant total octroyé						500 000 \$	500 000 \$

Étude des crédits 2010-2011

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition

4- Pour chaque demande d'aide financière acceptée en 2009-2010 :

- a. le nom du demandeur et/ou du projet;
- b. secteur d'intervention ;
- c. objectifs visés par la demande d'aide ;
- d. aide financière octroyée.

Voir tableau ci-joint.

**DEMANDES ACCEPTÉES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE EN 2009-2010**

A égalité pour décider

Nom du demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs visés par la demande d'aide	Aide financière octroyée
Femmes d'influenceS	Condition féminine	Offrir des formations à des femmes voulant siéger sur des instances décisionnelles.	30 817 \$
Centre International des femmes, Québec	Condition féminine	Offrir des formations et des conférences à des femmes voulant siéger sur des instances décisionnelles.	7 100 \$
Musée de la Femme	Condition féminine	Offrir des formations, des occasions de réseautage et des conférences à des femmes voulant siéger sur des instances décisionnelles.	26 031 \$
Comité de la condition féminine au Témiscamingue	Condition féminine	Soutenir les femmes qui se présenteront aux élections municipales de novembre 2009.	30 444 \$
Chantier d'Afrique du Canada	Condition féminine	Réaliser diverses activités, telle de la formation, afin de contribuer à l'augmentation de la présence des femmes sur les instances décisionnelles.	34 000 \$
Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska	Condition féminine	Réaliser diverses activités, telle de la formation, afin de contribuer à l'augmentation de la présence des femmes sur les instances décisionnelles.	28 052 \$
Centre Femmes de la Mitis	Condition féminine	Réaliser diverses activités, telle de la formation, afin de contribuer à l'augmentation de la présence des femmes sur les instances décisionnelles.	24 742 \$

**Programme de soutien à des initiatives de partenariat
« Égalité entre les femmes et les hommes »**

Nom du demandeur	Secteur d'intervention	Objectifs visés par la demande d'aide	Aide financière octroyée
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale	Condition féminine	La réalisation de projets et d'initiatives visant à promouvoir la mise en œuvre régionale du plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Capitale-Nationale.	66 000 \$
Conférence régionale des élus de Montérégie-Est	Condition féminine	Réaliser des projets régionaux et des initiatives visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.	53 000 \$